

Revue et site sous la responsabilité du Bureau exécutif de la **IV^e Internationale**.

Entre inondations et sécheresses – pour une transformation écosociale du paysage

27 SEPTEMBRE 2026 PAR **GREGOR ZAHN**



Lit asséché du lac des Brenets/lac de Chaillexon (Suisse, France) lors des vagues de chaleur européennes de 2026. © Arkelin - Own work, CC BY 4.0.

SUISSE **CLIMAT**

numéro: 748 - septembre 2026



L'été 2026 bat tous les records de chaleur. Nous assistons à des incendies de forêt d'une ampleur sans précédent en Europe et à des sécheresses dans des régions qui, jusqu'à présent, avaient été largement épargnées. Dans ce contexte, il est intéressant de porter un regard sur les paysages et la société du point de vue de l'eau.

multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes et les catastrophes qui en découlent, ce qui les favorise et ce à quoi il faut s'attendre à l'avenir.

Le remodelage du paysage suisse depuis le 19^e siècle

En Suisse, comme dans tous les autres pays industrialisés, les humains ont complètement remodelé les paysages au cours des deux derniers siècles, les ont urbanisés et ont développé l'exploitation agricole.

Les liens et les répercussions de ces changements sur le régime hydrologique sont moins évidents : jusqu'à la fin du 20^e siècle, le principe directeur était qu'il fallait drainer autant que possible. L'assèchement des zones marécageuses avait pour objectif de gagner des terres pour l'agriculture et l'urbanisation. Ainsi, rares sont les terres agricoles du Plateau suisse qui ne disposent pas d'un réseau de drainage (1). Les rivières et les ruisseaux ont également été rectifiés afin d'évacuer l'eau plus rapidement, d'éviter les crues et de gagner des terres exploitables. De plus, l'imperméabilisation des espaces verts en milieu urbain, combinée au réseau d'assainissement, a entraîné une évacuation plus rapide de l'ensemble des eaux de pluie.

L'ampleur du réseau de fossés de drainage dans les forêts suisses est en revanche moins connue. Ceux-ci ont été aménagés avec l'idée que des sites forestiers secs pouvaient être mieux exploités pour une sylviculture intensive. Environ 95 % des forêts humides suisses ont ainsi été drainées au cours des derniers siècles (2). La question de savoir si le drainage des surfaces forestières a effectivement conduit à une plus grande productivité de la sylviculture reste controversée. Les forêts ont toutefois été drainées, déboisées et souvent remplacées par des monocultures d'épicéas à croissance rapide.

Il n'existe donc pratiquement aucune parcelle de paysage en Suisse, en dessous de la limite forestière, qui n'ait été remodelée par l'activité humaine depuis le 19^e siècle.

Altération de la capacité d'adaptation naturelle des paysages

Le remodelage paysager a des conséquences profondes sur le régime hydrologique. En cas de fortes pluies, l'écoulement rapide des eaux dans le cours d'eau situé en aval entraîne des pics de crue plus élevés, car l'eau de l'ensemble du bassin versant (3) s'accumule plus rapidement dans la vallée. À l'inverse, cela signifie qu'une quantité d'eau moindre est retenue et que par conséquent l'ensemble du système s'assèche plus rapidement. Notre paysage est donc à la fois moins résistant aux pics de crue et à la sécheresse.

naturelles initiales et ont souvent des difficultés à s'adapter au paysage modifié. L'arrivée d'espèces animales et végétales exogènes (néozoaires et espèces exotiques envahissantes, regroupées sous le terme de « néobiotes ») entraîne une situation de concurrence préoccupante. Celle-ci favorise la propagation des néobiotes, car certaines plantes et certains animaux provenant d'autres régions du globe parviennent mieux à s'établir dans les conditions désormais dominantes et supplantent les espèces jusqu'alors typiques.

Toutes les propagations envahissantes de néobiotes ne sont pas liées à la modification des conditions, car certains néobiotes auraient très bien pu s'adapter aux conditions qui prévalaient auparavant. Il en résulte toutefois des conditions plus propices à l'apparition de néobiotes. La résilience diminue. Cette situation est aggravée par la mise en place de monocultures comme celle des épicéas sur le Plateau suisse, des mimosas ou des eucalyptus introduits dans la péninsule ibérique, ou encore des conifères nord-américains en Écosse.

Les monocultures sont bien plus vulnérables aux perturbations de l'équilibre naturel, car les espèces qui seraient résistantes aux nouveaux phénomènes émergents font défaut (ou sont trop peu présentes). Cela peut se traduire par une vulnérabilité aux infestations fongiques ou aux ravageurs, ainsi que par une faible résilience face aux inondations, à la sécheresse, aux feux de forêt ou aux tempêtes.

La transformation du paysage par l'être humain a aggravé les effets de la sécheresse et des inondations. Même sans tenir compte de la catastrophe climatique, il apparaît clairement que les catastrophes naturelles ne sont jamais uniquement imputables à des phénomènes météorologiques.

Le changement climatique en Suisse

La réflexion sur l'eau doit s'inscrire dans le contexte du changement climatique. D'un côté, la Suisse bénéficie certes d'une situation privilégiée, disposant de moyens et d'infrastructures plus importants qu'ailleurs pour faire face à la catastrophe climatique. On peut citer les projets coûteux de protection contre les crues, un aménagement urbain plus adapté (désimperméabilisation des sols, densité d'arbres plus élevée, disposition optimisée des bâtiments pour permettre un meilleur refroidissement nocturne, etc.) ou encore la mise en œuvre de solutions techniques pour faire face aux vagues de chaleur (climatisation, isolation des bâtiments, etc.).

La Suisse se trouve en revanche dans une région particulièrement sensible aux changements climatiques. Les statistiques datant de 2025 montrent clairement que le réchauffement en Suisse est environ deux fois plus élevé que la moyenne

phénomènes d'être considérablement réduits.

La protection contre les crues est donc confrontée à un défi déjà connu. En revanche, la Suisse n'est pour l'instant guère préparée au danger croissant que représentent les sécheresses.

L'approche actuelle en matière de protection contre les crues et ses limites

Les principes actuels de l'État relatifs aux mesures de protection contre les crues diffèrent à bien des égards des mesures qui ont été mises en œuvre par le passé (5). Au lieu de chercher à évacuer l'eau le plus rapidement possible, on accorde aujourd'hui une importance croissante à des considérations plus globales. On favorise la fonction dite « naturelle » d'un cours d'eau proche de son état naturel, qui est de retenir l'eau et de réduire l'énergie du courant grâce à la turbulence et à la diversité des écoulements. L'idée d'une protection totale est abandonnée. On s'interroge bien davantage sur ce qui se passe en cas de « surcharge ». Autrement dit, que se passe-t-il si le débit est supérieur aux prévisions ou si certaines parties du système de protection viennent à défaillir ? Ainsi, au moins en principe, on recherche systématiquement la solution la plus robuste possible, capable de réagir avec souplesse en cas d'événement exceptionnel ou de surcharge (6).

Le défi posé par le nombre considérable de programmes de protection contre les crues qui sont nécessaires est abordé de deux manières. D'un côté, une hiérarchisation est effectuée afin que les mesures de protection contre les crues soient mises en œuvre là où les dommages potentiels sont les plus importants. De l'autre, des prescriptions étatiques encadrent la mise en œuvre de la protection contre les crues par le biais de divers projets de construction. Un exemple classique est l'obligation de mettre en place des mesures de protection lors de la construction de nouveaux bâtiments dans des zones à risque.

En règle générale, la phase de planification des projets de prévention des inondations dure entre cinq et dix ans. Les systèmes de protection efficaces contre les crues nécessitent beaucoup d'espace et ont des répercussions sur la propriété foncière. Cette contrainte est souvent compensée par des indemnités généreuses. En revanche, on ignore largement le fait que l'ensemble du bassin versant des cours d'eau devrait être réaménagé pour amortir correctement les pics de crue. Une telle ingérence dans la propriété privée est toutefois inconcevable dans un système capitaliste.

Malgré des adaptations significatives dans l'approche, la protection contre les inondations reste essentiellement un traitement des symptômes. Parce que de

Le projet d'un aménagement du territoire de l'avenir, de nombreux bâtiments ont été construits au sein de zones potentiellement inondables, la protection contre les crues est un défi intergénérationnel qui exige de repenser et de réaménager l'ensemble du paysage.

Gestion des sécheresses

Les mesures destinées à réduire les effets des sécheresses nécessitent soit de stocker de l'eau pendant les périodes pluvieuses, soit de déplacer les flux d'eau pendant les périodes de sécheresse.

Le canton de Zurich résout par exemple souvent le problème de l'approvisionnement en eau en cas de pénurie en prélevant de l'eau du lac de Zurich. En raison de sa taille, celui-ci est moins vulnérable aux longues périodes de sécheresse. Cela nécessite un vaste réseau de grandes conduites d'acheminement de l'eau et permet de couvrir en grande partie les besoins en eau potable de nombreuses localités pendant les périodes de sécheresse.

En Suisse, les lacs de retenue sont généralement utilisés pour la production d'électricité. En principe, cette forme de rétention d'eau serait également envisageable pour pallier les périodes de sécheresse, comme c'est le cas dans de nombreux autres pays. Il va de soi que les pertes en matière de production d'électricité – en Suisse, la majorité des groupes énergétiques appartiennent aux cantons et aux communes, mais fonctionnent selon les critères de l'économie privée – seraient vivement contestées par leurs propriétaires. Cependant, les projets de barrages ont toujours des répercussions écologiques importantes (7) .

Le problème central réside donc dans la lutte pour l'eau encore disponible en période de sécheresse. Il en résulte une situation de concurrence entre l'approvisionnement en eau potable de la population, l'utilisation privée de l'eau par les riches (par exemple pour les piscines), l'irrigation des terres agricoles, les besoins en eau pour la production industrielle, l'eau de refroidissement des centrales nucléaires, etc.

Cela conduit à ce que, dans la société capitaliste, les impacts écologiques passent au second plan en temps de crise: pour maintenir la productivité économique, on sacrifie l'environnement, ce qui ne fait qu'aggraver le problème à long terme. Ainsi, durant cet été 2026 chaud et sec, les milieux bourgeois réclament le captage de sources jusqu'alors non captées dans les Alpes suisses afin de lutter contre la pénurie d'eau. Or, ce milieu naturel intact autour des sources est l'un des plus rares et importants à préserver en Suisse, car presque toutes les sources sont captées (bien plus de 90 % des sources du Plateau suisse

souterraines.

Tout comme lors des épisodes de crues, les effets des sécheresses affectent un paysage dont la résilience a été affaiblie au fil des siècles. L'irrigation des terres agricoles drainées illustre bien que notre gestion de l'eau n'est pas durable.

La « ville-éponge » comme solution ?

Ces dernières années, le concept de ville-éponge a rencontré un succès croissant. Dans les villes, ce principe semble avoir fonctionné de manière exemplaire. Il consiste à retenir l'eau, à favoriser l'infiltration, à atténuer les pics de débit et, notamment grâce à l'évapotranspiration des arbres, à obtenir une réduction locale de la température.

Mais si le principe de la ville-éponge donne déjà l'impression d'être une goutte d'eau dans l'océan, c'est encore plus le cas pour le concept de paysage-éponge. Les principes sont bons et importants, et vont à l'encontre des pratiques historiques d'assèchement. Il s'agit de retenir l'eau, de la laisser s'infiltrer et d'alimenter la nappe phréatique. Cela permet d'atténuer les pics de ruissellement, de réduire l'érosion des sols agricoles et de favoriser la biodiversité. Globalement, cette approche améliore la résilience du paysage. Le réapprovisionnement des nappes phréatiques est particulièrement important, car l'eau souterraine s'écoule bien moins rapidement et y est nettement plus froide que dans les cours d'eau de surface. Ainsi, pendant les périodes de chaleur et de sécheresse, elle peut, avec un certain décalage, apporter de l'eau fraîche aux cours d'eau de surface en aval, améliorant ainsi à la fois la disponibilité et la température de l'eau en période de sécheresse.

Le défi réside dans la mise en œuvre. Les seules mesures facilement réalisables sont de petite envergure, n'affectent pas sensiblement d'autres domaines et n'entrent donc pas en conflit avec la production agricole et forestière conventionnelle. Elles concernent donc principalement des terrains appartenant à l'État. Cependant, pour que l'ensemble fonctionne réellement et produise des effets mesurables, des mesures à grande échelle et des interventions sur des terrains privés sont nécessaires. Nous sommes donc à nouveau confrontés à la tâche historique et de long terme de la refonte du paysage.

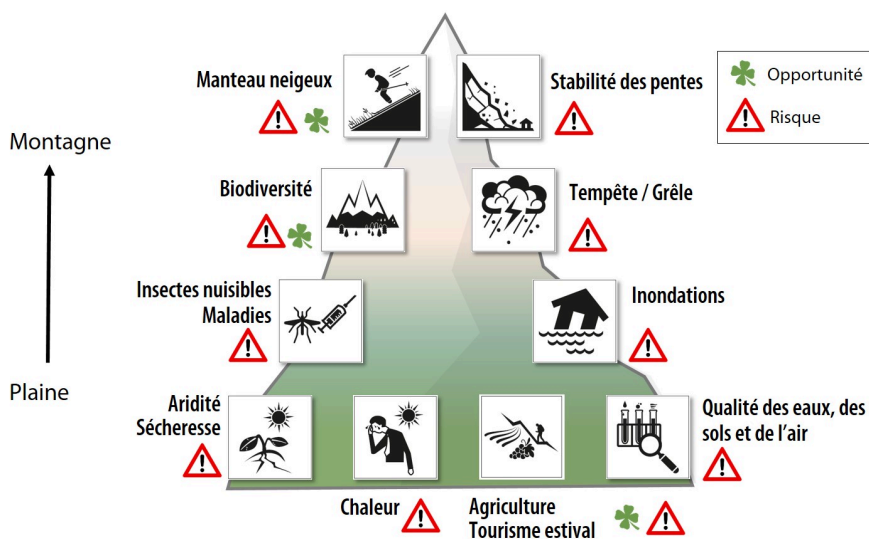
Rôle du mode de production capitaliste

Tous les problèmes liés à l'eau ne sont pas imputables au mode de production capitaliste. Ainsi, le drainage des terres a par exemple commencé avant même l'avènement du capitalisme. C'est toutefois le mode de production capitaliste qui a accéléré l'assèchement généralisé. L'optimisation de la production alimentaire, qui ne vise pas le rendement maximal par unité de surface mais le

agricole sans réseau de drainage sur le Plateau suisse. Le drainage des surfaces forestières remonte également au 20^e siècle, souvent sous la forme de programmes de création d'emplois pendant et après les guerres mondiales. La logique capitaliste d'optimisation est donc omniprésente dans ce processus de transformation des paysages.

Cette logique fait obstacle à la restauration d'un paysage plus résilient. L'agroindustrie conventionnelle est incompatible avec un paysage-éponge. Les effets durables de la rétention d'eau se manifestent sur des périodes bien trop longues pour présenter un intérêt pour cette production capitaliste orientée vers le profit. Une gestion durable de l'eau n'est pas compatible avec un système qui fait passer le profit avant le bien-être de l'humanité et la préservation de l'environnement.

Risques et opportunités du changement climatique en région alpine



Risques et opportunités du changement climatique dans les pays alpins. ©

OFEV et Köllner et al. (2017), réarrangé / Météosuisse.

Conclusions pour notre militantisme

La refonte du paysage doit être une composante incontournable d'une alternative écosocialiste à la catastrophe capitaliste. Sans elle, la société est bien trop vulnérable face aux catastrophes naturelles. Au sein d'un système capitaliste, elle ne peut être réalisée à l'échelle nécessaire pour protéger l'ensemble de la société – et pas seulement les riches. Parallèlement, cette refonte implique la combinaison d'une multitude d'éléments et de dispositifs qui ne peuvent être mis en œuvre du jour au lendemain. Une refonte complète de la production agricole est par exemple nécessaire : celle-ci doit être libérée de la logique du profit et, de ce fait, nécessitera davantage de main-d'œuvre.

extrêmement intéressante pour déterminer les priorités de notre intervention politique: nous subissons aujourd'hui les conséquences de phénomènes qui, pour certains, ont été provoqués il y a plusieurs décennies. Le système capitaliste n'est pas en mesure de résoudre ces problèmes; il est au contraire à l'origine d'une grande partie des conséquences dramatiques engendrées par ces nouvelles conditions météorologiques catastrophiques (8). C'est pourquoi nous devons dépasser le système capitaliste et développer une alternative écosocialiste.

Mais depuis longtemps déjà, il n'est plus « minuit moins cinq ». Nous sommes confrontés à cette réalité désagréable: la révolution mondiale nécessaire n'est pas imminente. L'exemple de la nécessaire réorganisation du paysage montre en outre clairement que, même si une révolution mondiale avait déjà eu lieu, nous ne pourrions pas empêcher toutes les catastrophes. L'ampleur des tâches nécessaires pour faire face aux risques naturels est tout simplement trop grande.

Notre rôle ne se limite pas à défendre la nécessité d'une révolution écosocialiste et à proposer des voies crédibles pour parvenir à une rupture socialiste avec le capitalisme.

Nous devons également nous préparer à ce que les effets du changement climatique se manifestent et ne puissent plus être entièrement évités. Cela doit entraîner un changement, modeste mais significatif, dans l'orientation de notre argumentation: la solidarité et l'entraide face aux catastrophes prennent de l'importance si nous voulons minimiser les effets du cataclysme climatique à venir. Nous sommes en mesure de promouvoir cette perspective, car c'est dans la résistance solidaire que nous découvrons, en même temps, les germes d'une société alternative. Les organisations de gauche doivent constituer la structure sur laquelle peut s'appuyer une approche solidaire face aux crises à venir.

Le 28 août 2026

- 1 Un réseau de canalisations, généralement disposé en chevrons sous les terres agricoles, qui évacue l'eau susceptible de s'accumuler.
- 2 Le guide « Promouvoir la biodiversité par la restauration des forêts humides et marécageuses » du Centre de synthèse sur la biodiversité (collaboration entre l'EPF de Zurich, l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage et l'Institut fédéral de recherche sur l'eau) constitue un bon point de départ pour approfondir le sujet du drainage et de la remise en eau potentielle des zones forestières en Suisse.

- 4 Une présentation claire des scénarios climatiques de la confédération : « Schweizer Klimaszenarien » (Scénarios climatiques suisses), MétéoSuisse, 17 août 2026.
- 5 L'Office fédéral de l'environnement qualifie l'approche actuelle de « gestion intégrée des risques » (« Integrales Risikomanagement »), OFEV, 10 juin 2026.
- 6 Cela implique de construire des systèmes de protection contre les crues présentant un faible risque de défaillance (c'est-à-dire robustes) et, en cas de défaillance, dont les dommages ne sont pas plus importants que s'il n'y avait pas de mesures de protection (réaction « bienveillante »). L'exemple négatif classique est celui d'une digue de protection contre les crues où, en cas de rupture (par exemple en raison de précipitations plus importantes que prévu), les dégâts causés sont plus importants que si aucune digue n'avait été construite.
- 7 Voir l'article « Bericht der Ökologiedelegation Bakur (Nordkurdistan) Teil 1 – Kriegstaktiken und ökologische Zerstörung » (Rapport de la délégation écologique de Bakur (Nord-Kurdistan), 1re partie – Tactiques de guerre et destruction écologique), 29 juillet 2025, sozialismus.ch.
- 8 Voir l'article de Daniel Tanuro et Christine Poupin dans ce numéro.

Rechercher

Lettre d'infos hebdo

☐

J'accepte de recevoir
des courriels.

Valider

Agenda

Jeudi, 15 octobre 2026 - 19:00 Rencontre avec Gilbert Achcar



748 - septembre 2026

Commander à la La Brèche

Contact

Abonnez-vous !



Suisse

24/08/2026 Grève féministe pour la socialisation du travail reproductif !

20/07/2026 Manifestations «pas d'étés à 50°C!»

09/07/2026 G7, l'ordre impérialiste sous direction Trump

16/06/2026 Suisse : Appel national à la Grève féministe du care le 14 juin 2027



Notre presse

International Viewpoint

Punto de vista internacional

Inprecors

Alomamia

Facebook

Twitter

Mastodon

L'Internationale

Institut de formation (IIRE)

Jeunes

Auteurs

Économie

 **Connexion**

Les articles de la semaine

À propos

Mentions légales